









La Société d'Escrime de Nîmes a le plaisir de vous inviter au

Circuit National Elite Epée Seniors Coupe de la Ville de Nîmes Trophée Christian d'ORIOLA

Samedi 13 et Dimanche 14 avril 2019

au « PARNASSE » à NIMES

Vous trouverez ci-joint le règlement du circuit. Dans l'attente de vous retrouver nombreux à cette compétition, veuillez agréer l'expression de nos salutations cordiales et sportives.

> Monsieur Fulcran FEZARD Président de la SEN











La Société d'Escrime de Nîmes organise les Samedi 13 et Dimanche 14 avril 2019

son Circuit National Elite à l'Epée Hommes Seniors

Vous pourrez consulter le déroulement de la compétition en direct

Join App CNEHS-NÎMES 2019 QR Code



LIEN

http://www.joinapp.fr/d/eee33f3cb9b7e76c2ac485d7061debeb











➤ <u>Lieu</u>:

Complexe « Le PARNASSE » - 827 Chemin du Mas de Vignolles, 30900 Nîmes

> Accès:

En voiture : Sortie autoroute Nîmes Ouest (suivre le fléchage)

En train: Accueil à la gare de Nîmes (nous communiquer votre heure)

> **Engagements**:

Cette épreuve se déroulera suivant le règlement FFE.

• Droit d'engagement : 18.00 €

Les engagements sera réalisés au plus tard le **Mercredi 10 avril 23h59**.

Pour les tireurs licenciés FFE, ne seront acceptées que les inscriptions effectuées sur le site de la Fédération Française d'Escrime.

Pour les tireurs étrangers non licenciés FFE, merci de faire parvenir vos inscriptions par @ à l'adresse suivante : bureau.sen@outlook.fr

Nota:

En cas d'absence de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis jusqu'à la publication à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu.

Les tireurs concernés devront prévenir l'organisateur de leur engagement hors délai par tous les moyens possibles et s'assurer que leur demande a été prise en compte.

Matériel :

Le matériel est vérifié sur place par les arbitres.

> Arbitre :

Tout club engageant 4 tireurs ou plus est tenu de mettre à disposition du directoire technique un arbitre qualifié.

Les arbitres seront rémunérés suivant les tarifs établis par la FFE.

S.E.N. Stade des COSTIERES. Avenue de la Bouvine 30900 NIMES Association « loi 1901 »

@: bureau.sen@outlook.fr http://www.escrime-nimes.fr











Horaires et formules (conforme aux directives de la FFE)

SAMEDI 13 AVRIL

Sont exemptés de la journée du samedi les tireurs classés dans les 64 premiers du classement FIE et/ou les 16 premiers du classement FFE.

1 Tour de poule de 6 ou 7 tireurs avec décalage par lique et club, avec éliminés si plus de 256 tireurs sont présents. Seront qualifiés à l'issue de ce tour de poules entre 0 et 16 tireurs afin de ne constituer que des poules de 6 le dimanche matin. Les autres se disputeront un tableau d'élimination directe, afin de qualifier 64 tireurs supplémentaires pour le dimanche.

Appel: 12h00 Scratch: 12h30

DIMANCHE 14 AVRIL

Sont convoqués les tireurs classés entre la 1ère et la 64ème place du classement FIE, les tireurs de la 1ère à la 16ème place du classement FFE et les tireurs qualifiés à l'issue du samedi.

1 tour de poules à 6 avec décalage par ligue et par club avec 35% maximum d'éliminés, puis tableau d'élimination directe avec repêchage à partir du tableau de 32.

Appel : 07h30 Scratch: 08h00 Début de la compétition : 08h15

14h00: Tableau final à 8 tireurs sur 4 pistes

14h45: Présentation des ½ finalistes et matchs sur la piste Podium

15h30: Finale sur la piste podium

16h00: Remise des prix

Récompenses

1 ^{er}	800 €		
2 ^{ème}	400 €		
3 ^{ème}	200 €		
3 ^{ème}	200 €		
5 ^{ème}	100 €		
6 ^{ème}	100 €		
7 ème	100 €		
8ème	100 €		

Le trophée Christian D'Oriola récompensera le 1er tireur licencié dans la région OCCITANIE.

S.E.N. Stade des COSTIERES. Avenue de la Bouvine 30900 NIMES Association « loi 1901 »













SOCIETE D'ESCRIME DE NIMES

STADE DES COSTIERES - Avenue de la Bouvine - 30900 Nîmes

@:bureau.sen@outlook.fr

Portables: Maître GIORGI 06.07.24.02.87 / Maître MAHE 06.88.23.66.19

Pour les participants se déplaçant en train, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous communiquer par mail à l'adresse ci-dessus votre heure d'arrivée.

L'organisation met en place des navettes qui assureront la liaison Gare SNCF de Nîmes-Parnasse et/ou hôtels partenaires de la compétition.

Les navettes assureront uniquement le transport des hôtels partenaires au lieu de la compétition.

Les réservations hôtelières sont à effectuer par les participants eux-mêmes en appelant aux numéros indiqués ci-dessous en indiquant bien le code « Escrime » afin de bénéficier des tarifs préférentiels cidessous selon l'hôtel choisi :







	<u>B&B***</u>	Nimotel***	<u>Hôtel CSuites****</u>
	Chambre/Petit Déjeuner	Chambre / Petit Déjeuner	Chambre / Petit Déjeuner
1 ou2 personne(s)	50 €/6,85 €	56 €/10,00€	73 €/15,00 €
3 personnes	60 €/6,85 €	80 €/10,00€	86 €/15,00 €
N° de tel réservation	04.66.38.86.50	04.66.38.13.84	04.66.70.68.25

Taxe de séjour pour Hôtel B&B*** et Nimotel*** (par jour et par personne) 1,00€ Taxe de séjour pour Hôtel C Suites**** (par jour et par personne) 1,17€

Partenaires de l'événement











S.E.N. Stade des COSTIERES. Avenue de la Bouvine 30900 NIMES @: bureau.sen@outlook.fr http://www.escrime-nimes.fr